

En cette période de rentrée, j'aimerais vous rappeler que notre service est toujours à votre écoute. Nous avons encore quelques fonds d'aide disponibles pour de la formation, des services spécialisés ou du répit-gardiennage. Même si les possibilités sont moins grandes, nous pouvons regarder ensemble les solutions envisageables. La plupart de nos programmes de soutien au répit peuvent couvrir des services de gardiennage à domicile.

N'hésitez pas à me contacter pour de plus amples renseignements.

Renée Hébert, agente d'information et de liaison
418 248-3055 / autisme@arcenciellrpph.com

Dans cette publication :
Reprise des rencontres de soutien pour les parents d'enfants ayant un TSA
La 4^e édition du Guide d'information et de sensibilisation à l'intention des familles et des intervenants est disponible dès maintenant!
Boîte à outils : Fiches d'éducation financière
Exemption du port du masque pour les personnes autistes
Un rapport révélateur... Les vacances, la belle voiture et le beau linge : très peu pour les personnes handicapées et leur famille!
Pour votre information : Politique d'aide financière pour la formation des parents

Reprise des rencontres de soutien

POUR LES PARENTS D'ENFANTS AYANT UN TSA - région Montmagny-L'Islet (et plus!)

Le groupe de parents du secteur Montmagny-L'Islet prévoit reprendre ses rencontres en présentiel samedi le 12 septembre prochain. Bien entendu, la distanciation physique pourra être respectée en tout temps grâce à l'adaptation de la salle de réception du Café Bistro Au Coin du Monde (135, rue Saint-Jean-Baptiste Est à Montmagny). Pour un déjeuner ou un simple café, les participants sont attendus dès 9 h 30.

Les nouveaux participants sont les bienvenus mais à cause du contexte actuel, nous vous demandons d'annoncer votre présence auprès de Renée à autisme@arcenciellrpph.com ou au 418 248-3055. Ainsi, nous pourrions aménager l'espace adéquatement pour respecter les exigences de la santé publique.

Rappelons que les rencontres de soutien pour les parents et les proches de personnes ayant un TSA permettent un espace d'échange, de partage d'expériences et de soutien.

Boîte à outils FICHES D'ÉDUCATION FINANCIÈRE

Autisme Québec vient de publier des outils tout à fait géniaux pour les adolescents, les jeunes et les moins jeunes adultes autistes. Il s'agit de [Fiches d'éducation financière](#) spécialement conçues pour soutenir les apprentissages liés à la gestion des finances personnelles. Au fil du temps, l'équipe d'Autisme Québec a été témoin de plusieurs situations difficiles vécues par les personnes autistes et leurs parents. C'est ainsi que s'est développé ce projet avec la participation de plusieurs collaborateurs, dont des **personnes autistes**, les rédactrices Chantale Audet et Amélie Bourret d'Autrement dit, l'Autorité des marchés financiers et l'Office des personnes handicapées du Québec.

Bravo à Autisme Québec et tout ses collaborateurs (graphiste, réviseuse, relecteurs et conseillers) pour ce projet grandement réussi.

Les Fiches d'éducation financière sont disponibles sur le site d'Autisme Québec, sous l'onglet Publications (Guides) :

<http://autismequebec.org/fr/publications/fiches-pratiques/10/148>

LA 4^E ÉDITION DU GUIDE D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION À L'INTENTION DES FAMILLES ET DES INTERVENANTS EST DISPONIBLE DÈS MAINTENANT!

C'est grâce à l'appui financier du fonds Projet Chevaliers de Colomb du Québec et Fédération québécoise de l'autisme que cette 4^e version est aujourd'hui disponible.

Rappelons que ce guide a été développé à partir de trois objectifs : En premier lieu, il est un point de départ pour orienter les parents vers des sources d'informations utiles. Ensuite, il est en mesure de diriger, tant les parents que les intervenants, vers les services de soutien disponibles en Chaudière-Appalaches. Enfin, il se veut aussi un outil de sensibilisation en lien avec le vécu des familles.

Le [guide](#) est téléchargeable en [format PDF](#) à partir du site Web de L'Arc-en-Ciel sous la section Autisme Chaudière-Appalaches/Outils, publications et ressources. Notez que le format imprimé du document est aussi disponible gratuitement pour les familles (exclusivement sur le territoire de Chaudière-Appalaches). Il suffit d'en faire la demande via le formulaire Web à l'adresse suivante :

www.arcenciellrpph.com/publications-outils-ressources





SVP, ne nous oubliez pas !

FQA
Fédération québécoise
de l'autisme

Une autre façon de communiquer

Avec la COVID-19, nombreux sont les enfants autistes qui vont être privés d'école et de services...

Pour qu'ils ne soient pas les oubliés de cette rentrée 2020, la FQA vous invite à partager vos expériences!

» Ensemble, témoignons pour faire entendre la voix des élèves autistes.

Exemption du port du masque pour les personnes autistes

Pour simplifier la vie des personnes autistes, et des élèves en particulier, la FQA a conçu 2 cartes à personnaliser et à imprimer qui rappellent leur exemption légale au port du masque.

Une carte recto-verso pour les transports :

<https://cutt.ly/SfkYe70>

Une carte recto-verso pour les lieux publics :

<https://cutt.ly/zfkYoWv>

Au verso de la carte, on trouve un code QR qui permet d'accéder directement au texte du gouvernement sur le site quebec.ca

Ce n'est pas une carte officielle. Elle est plutôt destinée à faciliter la pédagogie et à inciter à la bienveillance.

Elle vient en complément du billet médical qui est indispensable.



Pour votre information

POLITIQUE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA FORMATION DES PARENTS

Dans le but de faciliter l'accessibilité à des formations en autisme, L'Arc-en-Ciel (RPPH) offre aux parents d'enfants ayant un TSA du territoire Chaudière-Appalaches la possibilité d'obtenir une aide financière annuelle pouvant aller jusqu'à **125 \$** par famille pour aider à défrayer le coût d'inscription à une formation admissible. Les adultes ayant reçu un diagnostic de trouble du spectre de l'autisme dans les trois années précédant une demande à ce programme sont également admissibles à cette aide financière.

Les formations admissibles sont déterminées par le service Autisme Chaudière-Appalaches de L'Arc-en-Ciel RPPH. Il s'agit de formations pour lesquelles le volet Autisme n'apporte pas déjà son soutien financier (Ex. : les formations de SACCADE, d'un centre universitaire ou d'une autre association régionale en autisme, en présentiel ou en ligne).

Pour plus d'informations sur cette aide financière, consultez la [Politique d'aide financière pour la formation des parents](#) sous l'onglet Services et activités (Aides financières) du site [Web arcenciellrpph.com](http://Web.arcenciellrpph.com) ou téléphonez au 418 248-3055.

Un rapport révélateur...

LES VACANCES, LA BELLE VOITURE ET "LE BEAU LINGE" : TRÈS PEU POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES ET LEUR FAMILLE !

L'Office des personnes handicapées du Québec a publié récemment le rapport intitulé [Les dépenses des ménages comprenant une personne avec incapacité : une analyse selon les données de l'Enquête sur les dépenses des ménages](#). Celui-ci présente une analyse comparative entre les dépenses des ménages comprenant une personne avec incapacité et celles des ménages ne comprenant aucune personne avec incapacité.

Les principaux résultats de ce rapport montrent que les ménages comprenant une personne avec incapacité dépensent significativement plus que les autres ménages en frais directs de soins de santé qui ne sont pas couverts par un régime d'assurance maladie privé ou public, plus particulièrement au niveau des médicaments et des produits pharmaceutiques avec ordonnance. Le Rapport montre que ces mêmes ménages dépensent moins que les autres ménages pour plusieurs catégories de dépenses essentielles, notamment en matière de **logement, de transport, de vêtements, de loisirs et d'éducation**.

Pour la première fois, un rapport met en lumière les différences significatives dans les profils de dépenses des ménages avec et sans incapacité au Québec. En effet, devoir se priver dans des domaines de **dépenses aussi essentiels que l'habitation, le transport et l'achat de vêtements afin d'être en mesure de se procurer des soins de santé** représente une situation hautement susceptible de faire obstacle à la participation sociale des personnes avec incapacité.

Espérons que les services gouvernementaux tiendront compte de ces résultats qui permettent d'apporter un nouvel éclairage sur la question des coûts supplémentaires assumés par ces personnes et leur famille.



Retrouvez le rapport complet sous la section [Publications/Statistiques/Statistiques sur les personnes handicapées](#) du site de l'Office des personnes handicapées du Québec.

Source : OPHQ / www.ophq.gouv.qc.ca

